

RENOUVELLEMENT DU FONDS ÉCOLEADER 8,3 M\$ POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES ÉCORESPONSABLES

Rouyn-Noranda, 29 mai 2023. – Au cours des dernières semaines, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il prolongeait les activités du Fonds Écoleader grâce à une subvention de 8,3 millions de dollars pour la prochaine année. Cette annonce est une très bonne nouvelle pour les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue qui souhaitent améliorer leur empreinte environnementale ainsi que leur productivité.

Le Fonds Écoleader vise à orienter et à soutenir les entreprises québécoises dans l'intégration d'un large éventail de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. L'initiative repose également sur un réseau de conseiller(-ère)s en pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres présent dans chacune des régions du Québec. En Abitibi-Témiscamingue, les entreprises et les organisations peuvent contacter Ivan Dabiré (i.dabire@fondsecoleader.ca) pour toute question ou pour valider leur admissibilité. Ce conseiller est actuellement présent à Rouyn-Noranda au Centre technologique des résidus industriels (CTRI), partenaire en soutien pour la mobilisation des parties prenantes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons que le Fonds Écoleader finance des projets parmi les onze thématiques suivantes :

- l'analyse de cycle de vie;
- l'approvisionnement responsable;
- le bâtiment durable;
- la démarche en développement durable;
- l'écoconception;
- l'économie circulaire;
- l'efficacité énergétique;
- la gestion de l'eau;
- la gestion des gaz à effet de serre;
- la gestion des matières résiduelles;
- la mobilité durable.

« Plusieurs entreprises en région ont démontré de l'intérêt à améliorer leurs pratiques et ce programme est vraiment propice pour les accompagner. Il est intéressant de remarquer que les projets qui ont été menés grâce au Fonds Écoleader ont eu un grand impact environnemental et économique au Québec. Des entreprises ont notamment pu réduire leurs coûts grâce à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles et à de l'efficacité énergétique », se réjouit Ivan Dabiré, employé du CTRI et conseiller au Fonds Écoleader dans la région.

.../2

Il demeure disponible pour celles et ceux qui auraient des questions à propos du fonds ou bien encore sur des idées de projets à réaliser. À noter que ces projets doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2023.

À propos du Fonds Écoleader

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. Reposant sur un réseau de conseiller(-ère)s présent(e)s dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement, le Fonds Écoleader vise à orienter et à soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

Pour en savoir plus sur le Fonds Écoleader : fondsecoleader.ca.

- 30 -

Source :

Piel Côté

Conseiller en communication

Cégep de l'Abitibi-Témiscamigue

Piel.cote@cegepat.qc.ca

Téléphone : 819 279-8947

Téléphone : 819 762-0931, poste 1243